

Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)

5, rue des Mérovingiens L-8070 Bertrange

Onafhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg (OGBL)

60, bd J.F. Kennedy L-4002 Esch-sur-Alzette

Letzbuenger Chreschtliche Gewerkschaftsbond (LCGB)

11, rue du Commerce L-1351 Luxembourg

Communiqué de presse

La Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL) ainsi que les syndicats OGBL et LCGB viennent de se mettre d'accord pour maintenir les effets de la Convention Collective de Travail du secteur hospitalier (CCT FHL).

En effet, toutes les parties avaient dénoncé la CCT en automne 2013. Les négociations menées courant 2014 n'ont pas pu aboutir à un résultat concret, notamment en ce qui concerne les enveloppes à considérer, alors que les accords entre le Gouvernement et la CGFP concernant l'accord salarial ainsi que la réforme dans la Fonction Publique n'ont toujours pas été transposés dans la législation nationale.

La CCT est ainsi reconduite en l'état jusqu'au 30 juin 2015. Les parties signataires ont néanmoins pris l'opportunité de sceller leur accord via la signature d'un nouveau texte coordonné reprenant les différents accords intervenus depuis 2005 et intégrant un certain nombre d'adaptations techniques du fait de l'introduction du statut unique et du Code du Travail.

Les parties ont également rectifié une erreur de calcul technique pour se rallier de nouveau avec exactitude à la valeur du point indiciaire telle qu'appliquée près de la Fonction Publique.

De nouvelles réunions de travail sont déjà planifiées pour le premier semestre 2015 dans un rythme mensuel.

Communiqué par la FHL, l'OGBL et le LCGB en date du 17 décembre 2014.

